

DINAMICAS ORGANIZACIONALES EN EL AGRO MEXICANO

Cambio técnico y tenencia de la tierra

*Caractérisation des systèmes de production à
San Lucas Quiavini
(Vallées Centrales, Oaxaca)*

Document de travail 2F

Hélène de Château-Thierry, Clémence Rouy,
Jean-Philippe Colin, Hermilio Navarro

Mai 1994



*Caractérisation des systèmes de production à
San Lucas Quiavini
(Vallées Centrales, Oaxaca)*

Document de travail 2F

Hélène de Château-Thierry, Clémence Rouy,
Jean-Philippe Colin, Hermilio Navarro

Mai 1994

Centro de Estudios del Desarrollo Rural, Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Km. 35,
carretera México-Tezcoco, Montecillo, 56230 Tezcoco, México.

Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), Ciceron
609, Colonia Los Morales, 11530 México D. F.

SOMMAIRE

Introduction

I. Préalables méthodologiques

1. Mode de faire-valoir, système foncier et système productif
2. Type de connaissance recherchée
3. Acteurs et structures
4. Rationalité, motivation et compréhension
5. Motivation, "fausse conscience" et tenure
6. Le mode de faire-valoir : institution ou rapport contractuel ?
7. Le contrat comme objet d'analyse

II. Questionnements

1. Hypothèses générales
 - 1.1 Relativement à la nature du rapport foncier
 - 1.2 Déterminants des contrats
 - 1.3 Taux de partage du produit et rente foncière
 - 1.4 Place du métayage dans le fonctionnement des exploitations
 - 1.5 Modes de faire-valoir et efficacité économique
2. Contextualisation de ces hypothèses dans le cas mexicain
 - 2.1 Incidence de la législation foncière et de son évolution récente
 - 2.2 Incidence de la pluriactivité et des migrations
 - 2.3 Politique d'ajustement et modes de faire-valoir
 - 2.4 Une inversion de l'*agricultural ladder* ?
 - 2.5 Hétérogénéité du secteur agricole et modes de faire-valoir

III. Organisation d'une recherche empirique sur le métayage

1. Principes orientant le travail de terrain
 - 1.1 Une démarche comparative
 - 1.2 L'importance accordée à la description
 - 1.3 Des études locales
 - 1.4 Enquêtes statistiques et études de cas
2. Organisation du travail de terrain
3. Grille indicative pour les études de cas
 - 3.1 Par contrat
 - 3.2 Les modes de faire-valoir dans l'exploitation

Références bibliographiques

Introduction

Ce document présente la méthodologie proposée pour une étude en cours au Mexique, portant, dans une perspective comparative et dynamique, sur les modes de faire-valoir et plus particulièrement sur le métayage (cf. Colin et Navarro 1994)¹.

De nombreuses études économiques ruralistes considèrent comme "donnés" les modes de faire-valoir et plus généralement les systèmes fonciers. Ici au contraire, il s'agit d'appréhender les rapports fonciers comme des variables à expliquer. Le thème central de la recherche est ainsi la mise en évidence de la logique économique des arrangements fonciers; on peut en distinguer quatre objectifs principaux :

- (1) Cerner l'importance effective des différents modes de faire-valoir (MFV) et leur dynamique sur le court et le long termes, dans des situations empiriques données.
- (2) Evaluer les déterminants des dynamiques en cours. Quel est le rôle joué à cet égard par la politique agricole, par la politique foncière, par les changements techniques intervenant dans les systèmes de production ?
- (3) Mettre en évidence la logique économique des différentes MFV, pour chaque partenaire, selon sa situation; l'analyse est donc conduite en termes de logiques d'acteurs.
- (4) Evaluer, dans la mesure du possible, les relations entre pratiques foncières et performances économiques, pratiques techniques et processus de différenciation économique.

I. Préalables méthodologiques

Ces considérations méthodologiques ne seront qu'esquissées, car il est prévu qu'elles fassent l'objet d'une analyse plus approfondie dans un document à venir.

1. Mode de faire-valoir, système foncier et système productif

Je désigne par *système foncier* la combinaison d'un mode de tenure et d'une distribution foncière. La *distribution foncière* reflète la quantification des droits fonciers et leur distribution spatiale. La *tenure foncière* désigne le faisceau de droits et de pratiques sociales qui régissent le *mode d'appropriation* de la terre, les conditions de son usage en tant que ressource productive et le partage de ses fruits - *mode de faire-valoir* (faire-valoir direct, fermage et métayage).

Poser le métayage comme objet de recherche ne signifie pas que l'on puisse ignorer les autres modes de faire-valoir ou, plus généralement, faire abstraction des systèmes fonciers dans lesquels ces MFV s'intègrent. Au contraire, le métayage ne prend son sens que par rapport aux MFV alternatifs, dans le

1. Un élargissement de la problématique du projet vers les systèmes fonciers est envisagé mais ne sera pas discuté ici.

cadre d'un système foncier donné. Cette problématique signifie simplement que la distribution foncière et le mode d'appropriation des terres seront considérés comme donnés et que le métayage fera l'objet d'une investigation plus approfondie que les autres modes de faire-valoir.

Pôser le métayage comme objet de recherche n'implique pas davantage faire abstraction des systèmes productifs agricoles. R. Badouin (1987) désigne par système productif agricole l'ensemble défini par les interrelations entre système de culture (combinaisons des cultures dans le temps et dans l'espace), système de production (combinaison des facteurs de production) et système d'exploitation (mode de fonctionnement des unités de production : détention du pouvoir de décision, structure interne de l'exploitation, modalités d'accès aux facteurs de production, rapports entre l'exploitation et son environnement économique). S'intéresser aux modes de faire-valoir et plus généralement aux systèmes fonciers revient à focaliser son intérêt sur un élément-clé du système d'exploitation et renvoie, d'une façon ou d'une autre, au fonctionnement du système productif dans son ensemble. Toutefois, à la différence des études qui traitent des systèmes fonciers dans le cadre d'une problématique orientée vers l'analyse des systèmes productifs, il s'agit ici, dans une logique inverse, de "remonter" vers le système productif, aussi loin que l'exige la compréhension des modes de faire-valoir.

2. Type de connaissance recherchée

Cette étude s'intéresse aux pratiques de métayage, i.e. à un mode de faire-valoir tel que pratiqué concrètement en des lieux donnés. Elle ne vise donc pas la construction d'une théorie générale du métayage, pas même d'une théorie qui permettrait d'expliquer l'organisation des modes de faire-valoir au Mexique; plus modeste, l'objectif est de produire des explications "partielles", valides pour les situations étudiées. L'idée qui fonde le programme est simple : dans des conditions empiriques particulières, il est possible d'identifier (ou de chercher à identifier) les conditions institutionnelles², économiques, sociales, historiques, techniques, qui conduisent, en fonction de la situation des acteurs, à tel ou tel système foncier et plus particulièrement à la prédominance de tel ou tel MFV, puis de combiner les enseignements de divers études empiriques dans un modèle (non mathématique) qui permettrait de dépasser leur simple juxtaposition, sans prétendre pour autant épuiser la thématique retenue.

La deuxième partie de ce document entend montrer que le rejet de l'objectif de construction d'un modèle de validité universelle et le choix d'ancrer l'analyse dans des situations concrètes spécifiques ne

2. On trouve dans la littérature un nombre considérable de définitions d'une institution. Je rappellerai ici celle proposée par Schmid (1987:6) : *"The terms institutions, rights, and rules of the game are used here more or less interchangeably, though there are slight differences in the degree of aggregation and abstractness implied. (...) if a simple definition is necessary, institutions are sets of ordered relationships among people that define their rights, their exposure to the rights of others, their privileges, and their responsibilities."* Trois caractères communs sous-tendent la majorité des nombreuses définitions d'une institution : sa composante "règles et contraintes", la capacité de ces dernières à organiser les relations entre individus et entre groupes, et un certain degré de stabilité.

sont pas le reflet d'une méthodologie hyperempiriste.

3. Acteurs et structures

La position retenue pour cette étude pourrait être considérée comme relevant de l'individualisme méthodologique, dans la mesure où la compréhension des modes de faire-valoir est recherchée à partir de la logique individuelle des acteurs. Cependant, elle rejoint plutôt, à mon sens, l'interactionnisme, qui donne aux fins poursuivies par les agents une place importante dans l'analyse mais tient compte des contraintes structurelles qui limitent leurs actions (Mingat et al. 1985:364).

En d'autres termes, il s'agit de tenter de prendre en compte simultanément les intentions des individus et le poids des structures. La prépondérance de l'intention sur la structure, des déterminismes sociaux sur le jeu des acteurs, reste pour moi une question empirique à traiter selon le thème d'investigation, dans le contexte spécifique de chaque situation étudiée.

4. Rationalités, motivations et compréhension

La recherche part du principe que les acteurs économiques agissent rationnellement, mais que cette rationalité est limitée (au sens proposé par H. Simon) : la décision doit être souvent prise sans que ses résultats, avantages et inconvénients puissent être clairement évalués, du fait en particulier de l'incertitude, d'une information imparfaite et de capacités limitées de traitement de cette information.

La logique du choix contractuel sera ainsi recherchée en cernant les motivations et stratégies de chacun des acteurs relatives aux pratiques foncières, au regard de sa situation propre, et en analysant les conditions de la confrontation des stratégies des deux partenaires du rapport foncier.

Cerner les motivations et la stratégie foncière de l'acteur nécessite la prise en compte de la perception qu'a ce dernier de sa situation et des options qui lui sont offertes. Je rejoins ici ce que Boudon appelle la "compréhension weberienne" : *"Pour Weber, comprendre une action individuelle c'est se doter de moyens d'information suffisants pour analyser les motivations qui ont inspirées l'action. (...) La compréhension weberienne n'est (...) pas une donnée immédiate. (...) l'observateur doit faire un effort d'information sur la situation de l'observé, s'il veut être en mesure de comprendre les motivations de ce dernier"* (Boudon 1984:41).

5. Motivation, "fausse conscience" et tenue

La notion de compréhension, qui envisage un acteur ayant conscience de la motivation de ses pratiques, se heurte aux problèmes potentiels de la "fausse conscience" et de la rationalisation *a posteriori* de ces pratiques. Ma position tient à cet égard en deux points.

D'une part, je postule que le problème de la "fausse conscience" ne se pose pas, relativement au choix d'un mode de faire-valoir, et que ce type de pratique renvoie à un raisonnement rationnel³ qui peut être

3. Rationnel est entendu, dans ce texte, au sens de rationalité limitée.

explicité par l'acteur, voire à un calcul économique *stricto sensu*.

D'autre part, la méthodologie mise en oeuvre cherche à minimiser le risque d'une rationalisation faussée des pratiques foncières. La démarche retenue consiste, en effet, au couplage d'une "compréhension weberienne" à une analyse comparée critique des situations et des discours des acteurs, pour arriver à un entendement des relations entre le système d'interaction entre acteurs et la logique de ces derniers. Il s'agit ainsi de décrire les pratiques foncières (situations "objectives") et de recueillir le discours des acteurs expliquant ces pratiques (logique subjective des acteurs).

L'analyse critique du discours des acteurs sur leurs pratiques viendra de l'évaluation de la cohérence interne du discours (via, par exemple, la vérification d'un calcul économique justifiant selon l'acteur tel MFV) et de la comparaison entre les pratiques foncières d'agriculteurs en situations apparemment similaires (retrouve-t-on une cohérence des pratiques ?).

6. *Le mode de faire-valoir : institution ou rapport contractuel ?*

Comment analyser un mode de faire-valoir - institution, produit de la coutume, simple rapport contractuel ? La réponse à cette question dépendra de la situation étudiée. Tout mode de faire-valoir relève d'un ensemble de règles institutionnelles régissant le cadre général de la relation, données en un temps t, et d'un jeu de règles contractuelles spécifiques au cas particulier. Il y a toujours, dans le rapport foncier, une part de prédétermination (ex. les modalités de partage du produit, peu variables) et une part de négociation. Selon la situation étudiée, l'une des deux facettes dominera. Si la relation foncière est régie par des normes bien établies, stabilisées, standardisées, dominera le caractère institutionnel du mode de faire-valoir. Dans le cas contraire primera son caractère contractuel. Il est ainsi reconnu que coutume, poids des structures sociales et choix rationnel des acteurs se combinent à titre variable dans toute relation foncière (Roberston 1987); le rapport précis de ces déterminants reste à établir au regard de conditions empiriques données.

7. *Le contrat comme objet d'analyse*

La recherche se focalise sur le contrat liant propriétaire foncier et tenancier. Pour reprendre une terminologie venant de la sociologie de l'action, il s'agit de cerner, relativement à la thématique foncière retenue, la logique du système d'action de chaque acteur et la logique du système d'interaction entre les deux acteurs. Cette perspective ne préjuge pas du caractère purement contractuel de la relation; l'analyse pourra éventuellement en souligner, au contraire, le caractère institutionnel. Elle ne cède pas non plus à la fiction de l'*homo contractualis*, rejetée par ailleurs (Colin 1994), qui exclut *a priori* toute relation de pouvoir dans les rapports entre acteurs et envisage le contrat comme l'expression exclusive de la rationalité de ces derniers, en faisant abstraction du fait que tout accord contractuel requiert la référence à un ensemble de normes, de coutumes, de codes de conduite, qui définissent les règles du jeu de la relation contractuelle.

II. Questionnements

Cette deuxième partie présentera un "macro-questionnement" visant à suggérer, essentiellement sur la base de la littérature théorique économique, un jeu d'hypothèses générales⁴ relatives au choix du mode de faire-valoir, à sa place dans l'exploitation et à son efficience. Ces hypothèses seront ensuite contextualisées dans le cadre mexicain. Une étape ultérieure, non abordée dans ce document, consistera à les reprendre sur la base d'une première connaissance locale-spécifique afin de produire un "micro-questionnement" - une problématique - permettant de formuler des hypothèses testables.

1. Hypothèses générales

Ces hypothèses sont relative à la nature du rapport foncier, aux déterminants des contrats, au taux de partage de la production, à la place du métayage dans le fonctionnement des exploitations et aux relations entre modes de faire-valoir et efficience économique.

1.1 Relativement à la nature du rapport foncier

Le mode de faire-valoir est-il l'expression d'un rapport de classes ? Cette question peut être traitée en recherchant s'il existe ou non une combinaison des contrats au sein des exploitations (faire-valoir direct, métayage, fermage, travail agricole salarié, i.e. s'il y a exclusivité du statut de propriétaire foncier et du statut de tenancier), en s'interrogeant sur la pérennité ou au contraire le caractère transitoire du rapport foncier (caractère conjoncturel ou "structurel" de ce rapport) et en évaluant les différences d'accumulation entre tenanciers et partenaires.

Le métayage comme simple jeu contractuel entre des acteurs autonomes ? En d'autres termes, la relation de métayage se double-t-elle d'arrangements tels que des prêts, des relations de travail (l'un des acteurs travaillant parallèlement comme ouvrier agricole pour le compte de l'autre) ? Met-elle en rapport des acteurs liés par des relations de parenté ou plus généralement des relations sociales particulières (*compadres*, etc.) ?

Des contrats ouverts au marchandage ? Il s'agit de chercher à déterminer la part de la coutume, des normes et du marchandage dans la détermination des termes du contrat, d'explicitier les variables "négociables" et les variables "non négociables".

1.2 Déterminants des contrats

Je ne ferai que rappeler succinctement des hypothèses présentées de façon plus détaillée dans un précédent document (Colin 1994).

Le métayage comme système d'incitation/contrôle et de minimisation des coûts de transaction. Pour de

4. Hypothèses générales car faisant abstraction de tout contexte historique et social.

nombreux auteurs, le métayage permet, dans certaines circonstances, de réduire les coûts de transaction⁵, comparativement au fermage et au faire-valoir direct avec emploi de main d'oeuvre salariée. Le métayage est ainsi interprété comme un système efficace de motivation à l'effort lorsque les coûts de supervision du travail sont élevés (grand nombre de tenanciers par propriétaire foncier, production agricole intensive en travail et complexe à mettre en oeuvre). Le partage éventuel des coûts de production viendrait, dans cette logique de motivation et de contrôle, du caractère peu incitatif du métayage vis-à-vis des investissements productifs réalisés par le tenancier. Si d'autres facteurs que le travail et la terre interviennent dans le procès de production et que le métayer en a la charge, il tendra à les employer en quantités sous-optimales. Le partage des coûts de production (hors travail) est la solution qui permettrait alors de remédier à ce problème, en incitant le tenancier à optimiser l'emploi des intrants. Dans cette logique, c'est parce qu'il y a un contrat de métayage que certains coûts sont partagés. Enfin, les imperfections des marchés génèrent des coûts de transaction élevés, liés en particulier à la gestion de la main d'oeuvre et du produit, à l'accès au crédit, etc. Le métayage peut contribuer à réduire ces coûts en facilitant par exemple l'accès à la force de travail (optique du propriétaire foncier), l'accès au travail (optique du tenancier), l'accès au crédit (apporté au tenancier par le propriétaire), etc.

Le métayage comme système de réduction ou de transfert du risque⁶. Le métayage est parfois considéré comme un rapport foncier permettant de réduire le risque. Les sources de risques demandent à être clairement identifiées dans une recherche empirique : définition et exercice des droits fonciers; fonctionnement des marchés des facteurs de production (en particulier marchés du travail, des prestations de service, du crédit); production physique (variabilité des rendements et de la qualité de la production); marchés des produits (variabilité des prix, incertitude quant aux débouchés). Le niveau de risque assumé par un acteur dans le cadre d'un contrat de métayage dépendra fondamentalement de la nature de son apport : coûts non monétaires ou débours monétaires, débours effectués *ex ante* ou *ex post*⁷, etc.; la propension à la prise de risque est supposée augmenter avec le niveau d'accumulation de l'acteur. Une grande interrogation peut être proposée relativement à cette hypothèse, si elle est considérée comme justifiée dans le cas dans le cadre de la recherche empirique : le métayage renvoie-t-il à une stratégie de réduction du risque (minimisation des débours monétaires), ou doit-il être interprété comme un système de répartition et/ou de transfert du risque de l'un des partenaires vers l'autre ?

5. Les coûts de transaction désignent les coûts induits, lors d'une transaction, par le fait de devoir trouver un partenaire, de négocier l'accord, de contrôler la quantité et la qualité du produit ou du service (mise au point de normes) et de résoudre les conflits qui peuvent surgir; ces coûts sont à définir plus précisément dans le cadre de la recherche empirique. Ces coûts sont largement (mais non exclusivement) induits par des imperfections de l'information - asymétries informationnelles en particulier - et par les comportements ou risques de comportements opportunistes des acteurs.

6. Je ne distingue pas, ici, risque et incertitude. Les économistes considèrent que le risque, à la différence de l'incertitude, peut être connu sous la forme d'une distribution de probabilités.

7. L'un des acteurs peut, par exemple, engager l'ensemble des dépenses monétaires de production et n'en récupérer la moitié qu'à la récolte.

Métayage, filtrage et capacité de gestion. Selon cette hypothèse, le métayage viserait à assurer l'accès à une capacité de gestion, pour un acteur manquant d'expérience ou de temps, ou répondrait à un processus d'autosélection (un tenancier soucieux de profiter pleinement de ses capacités de gestion, de son "expertise", rechercherait un contrat de fermage et non de métayage).

Métayage et imperfection des marchés, en particulier des marchés du crédit, de l'assurance, du travail et des produits. Ces imperfections se traduiraient par l'incapacité des marchés à coordonner le comportement des agents économiques et justifieraient l'existence d'autres formes de coordination, comme le métayage. Ce dernier interviendrait ainsi comme substitut au marché de l'assurance ou au marché du crédit (lorsque l'un des partenaires apporte des intrants dont manque l'autre, ou encore lorsque les partenaires s'engagent dans un contrat liant métayage et crédit). Les imperfections du marché du travail rural peuvent aussi contribuer à expliquer l'intérêt du métayage tant pour le tenancier potentiel que pour le propriétaire. Un marché du travail imparfait ne peut assurer au tenancier ou aux autres actifs du groupe domestique un emploi sûr et stable tout au long de la saison agricole ou permettre au propriétaire trouver, en temps voulu, des travailleurs salariés. Les imperfections du marché des prestations de service - de la culture attelée en particulier - conduisent au risque de ne pas trouver à louer un attelage au moment voulu; ce risque peut être évité en offrant un contrat de métayage au propriétaire d'un attelage. La prise en compte des imperfections des marchés suggère ainsi de considérer le métayage comme un mode de faire-valoir qui assure le plein emploi des facteurs (travail, attelage) et réduit le risque lié, du fait de l'imperfection des marchés, à l'accès aux facteurs.

Métayage et dotations en facteurs. D'une part, une trop faible accumulation de capital de certains tenanciers peut exclure le paiement d'un fermage (et l'accès au crédit, faute de garanties). Ces producteurs sont ainsi contraints de s'engager dans des contrats de métayage, alors que les tenanciers plus aisés pourront, eux, prendre des terres en fermage. D'autre part, le partage des coûts de production peut venir non d'une logique d'incitations, comme vu plus haut, mais d'une trop faible dotation en facteurs, propriétaires et tenanciers étant alors incités à mettre en commun leurs ressources complémentaires (hors terre et travail).

1.3 Taux de partage du produit et rente foncière

Comment est déterminé le taux de partage de la production entre métayer et propriétaire foncier ? Cette question revient à évaluer la rente foncière implicite produite par le contrat de métayage et à la mettre en rapport avec la valeur (marchande ou d'usage) de la terre et la valeur (marchande ou d'usage) du produit, en prenant en compte dans le calcul l'incidence du partage éventuel du coût des intrants⁸.

On peut supposer que la part du propriétaire augmentera avec la valeur du sol, la qualité de la parcelle, la rentabilité et l'intensité de la culture; dans cette logique, plus la culture sera rémunératrice et peu

8. Le calcul de la rente implicite peut poser de sérieuses difficultés méthodologiques, venant essentiellement du choix, pour le calcul, des coûts implicites des facteurs non achetés sur le marché.

intensive en travail, plus la part du propriétaire foncier devrait être forte.

Il est également intéressant de mettre en rapport cette rente implicite avec la rente explicite produite par une location, si les deux modes de faire-valoir sont pratiqués en un même lieu.

1.4 Place du métayage dans le fonctionnement des exploitations

Le thème de la place du métayage dans le fonctionnement des exploitations est vaste, ne serait-ce que parce que le mode de faire-valoir conditionne la combinaison des ressources productives mises en oeuvre. Je me limiterai ici aux relations possibles entre le cycle de vie de l'exploitation et le choix des modes de faire-valoir. Selon l'hypothèse de l'*agricultural ladder* ("des échelons agricoles"), on verrait se succéder dans le temps les modes de faire-valoir, parallèlement à l'accumulation du capital, à l'évolution de la force de travail familiale et à l'amélioration des capacités de gestion du producteur via un processus d'apprentissage.

Les relations entre ressources contrôlées et mode de faire-valoir peuvent être esquissées schématiquement. Un individu disposant de sa seule force de travail et sans accès au crédit ne peut que travailler comme salarié ou, éventuellement, comme métayer (si le propriétaire ne recherche que l'accès à la force de travail dans ce contrat). Ayant accumulé un peu, il peut augmenter sa participation au contrat de métayage en fournissant non seulement sa force de travail, mais également un attelage ou du bétail. Il peut ensuite, au fur et à mesure que sa capacité d'accumulation augmente, prendre en location en assumant tous les frais de la production. Ayant accumulé suffisamment de capital, il achètera de la terre, etc. Dans la forme la plus complète de l'hypothèse, l'exploitant évoluera ainsi progressivement du statut d'aide familial vers celui de salarié, de métayer, de fermier, avant de devenir propriétaire et sur la fin de sa vie, de concéder à son tour des terres en fermage ou en métayage.

1.5 Modes de faire-valoir et efficience économique

Les rapports entre efficience économique et modes de faire-valoir constituent un thème de recherche majeur pour l'économiste. Ces relations définissent en outre, dans le cadre du programme de recherche ORSTOM - CP dans lequel s'intègre cette étude du métayage (cf. Colin, Navarro, 1994), un lieu de rencontre privilégié entre les préoccupations de l'agronome et celles de l'économiste.

Cette analyse peut venir, dans sa conception la plus simple, de comparaisons, selon le MFV et pour une même culture, des coûts de production, des rendements physiques et de la valeur de la production à l'hectare; elle peut aussi porter sur la comparaison entre la rente foncière locative et la rente implicite dégagée par le contrat de métayage. Deux problèmes se présentent toutefois, qui font que le traitement de cette question dans le cadre de l'étude reste incertain.

D'une part, ces comparaisons sont méthodologiquement délicates. Afin de neutraliser un maximum de facteurs de variabilité qui pourraient les fausser, il conviendrait de les effectuer entre des parcelles d'une même culture mais conduites sous des modes de faire-valoir différents par un même agriculteur. Reste alors à contrôler, dans la mesure du possible, les facteurs (tels la localisation des parcelles ou la qualité

des sols) qui peuvent expliquer une différence dans les itinéraires techniques pour une pour une même culture et un même producteur, et donc une différence dans les résultats non imputable au mode de faire-valoir. Reste surtout à trouver de tels producteurs lors du travail de terrain.

D'autre part, la comparaison demanderait l'emploi de l'outil statistique. Les difficultés du travail de terrain au Mexique, en particulier sur une thématique aussi sensible que la question foncière, laissent sceptique quant à la possibilité de trouver un compromis acceptable entre dimension des échantillons et qualité de l'information.

2. Contextualisation de ces hypothèses dans le cas mexicain

2.1 Incidence de la législation foncière et de son évolution récente

Les modifications apportées en 1992 à l'article 27 de la Constitution et à la loi agraire (qui définissent le cadre légal de l'appropriation de la terre et des modes de faire-valoir au Mexique) ouvrent la voie à la privatisation des parcelles ejidales et autorisent le fermage, le métayage et l'association avec des acteurs économiques du secteur privé, à travers la location de parcelles ou une agriculture contractuelle - toutes pratiques auparavant illégales au sein des ejidos. Avec ces modifications est proclamée la fin officielle de la répartition des terres au profit des ejidos.

L'incidence économique potentielle des modifications de la législation foncière est considérable, avec la création de marchés fonciers⁹ (dont le "marché des MFV") dans les ejidos¹⁰. Si ces marchés existaient, ces mesures devraient permettre une réduction de certains des coûts de transaction qui grevaient leur fonctionnement, du fait de l'illégalité des transactions. Ces modifications devraient également, à terme, réduire l'incertitude pesant sur les droits fonciers des ejidatarios comme des petits propriétaires (toujours placés sous la menace de voir leurs parcelles envahies, ou saisies et redistribuées). A court terme toutefois, l'incertitude pourrait augmenter du fait des carences en information des ejidatarios, relativement à l'"opérationnalisation" concrète des mesures légales, et du fait aussi de risques accrus d'abus de pouvoir, à un niveau local, pendant cette période décisive précédant la redistribution des droits fonciers.

2.2 Incidence de la pluriactivité et des migrations

La migration nationale ou internationale et/ou la pluriactivité locale, phénomènes d'intensité variable selon les régions et les localités, marquent souvent profondément le fonctionnement des exploitations agricoles au Mexique et peuvent avoir une incidence directe sur les modes de faire-valoir.

Elles peuvent contribuer de façon décisive au développement des marchés locaux des facteurs : offre temporaire de parcelles en faire-valoir indirect, marché du travail local (substitution du travail des

9. Je ne fais pas référence ici à une acception économique stricte du concept de marché (rares sont sans doute les marchés fonciers répondant aux normes de la théorie standard), mais simplement à l'existence de transactions.

10. Avec toutes les conséquences envisageables (accélération du processus de concentration foncière, etc.).

migrants par celui de salariés financée par les revenus de la migration), etc. Elles jouent bien évidemment sur la gestion du temps du producteur et/ou du propriétaire foncier. Elles peuvent aussi contribuer à la capitalisation des exploitations et réduire les contraintes de financement. Autant d'éléments (non limitatifs) qui mettent en relation migration et/ou pluriactivité, dynamique des systèmes productifs et modes de faire-valoir.

2.3 Politique d'ajustement et modes de faire-valoir

La politique d'ajustement structurel en cours au Mexique depuis 1982 et surtout depuis 1989 se traduit par une modification profonde de l'environnement économique et institutionnel des producteurs agricoles, modification qui devrait être accentuée dans les années à venir par les effets du Traité de Libre Commerce signé avec les Etats-Unis et le Canada. Deux des mesures prises ces dernières années devraient avoir un effet direct sur la dynamique des modes de faire-valoir.

D'une part, l'évolution de la politique de crédit agricole provoque une forte contraction des volumes de crédit disponible, la suppression des subventions des taux d'intérêt et l'exclusion des producteurs et des régions "à risque" de la clientèle de Banrural¹¹. Cette évolution pourrait favoriser, dans les régions ayant fortement bénéficié de crédits dans le passé, un développement du métayage ou plus généralement du faire valoir-indirect, du fait de modifications dans la perception du risque et de plus fortes contraintes de financement relativement aux dépenses de campagne et à la capitalisation des exploitations.

D'autre part, l'évolution de la politique des prix des produits agricoles se traduit par la disparition des prix de garantie, avec le passage d'une politique de subvention des prix des produits, à des appuis directs offerts aux producteurs, pour certaines cultures uniquement (dont le maïs et le haricot), sur la base des superficies semées (programme Procampo). Cette évolution suggère directement quelques interrogations. Quelle est l'incidence sur les MFV de l'augmentation de l'incertitude liée à la disparition du prix de garantie pour les productions et les producteurs¹² ne bénéficiant pas de Procampo (on pourrait pronostiquer une augmentation du métayage, si ce dernier résulte d'une stratégie de répartition ou de réduction des risques) ? Comment est gérée la prime lorsque une parcelle conduite en faire-valoir indirect est intégrée à Procampo ? Si Procampo intervient dans une région d'agriculture d'autosubsistance, distribuant ainsi une manne monétaire, ne va-t-il pas favoriser au moins provisoirement une régression du métayage ?

11. Les zones marginales bénéficiant d'une assistance à caractère social du Programme National de Solidarité (Pronasol), pouvant prendre la forme de prêts de campagne de montants réduits mais sans intérêts (*créditos a la palabra*).

12. Les conditions d'inscription sur les listes de Procampo sont telles (démarches bureaucratiques, carence en information des intéressés) que nombreux sont les producteurs théoriquement bénéficiaires mais en pratique exclus du programme.

2.4 Une inversion de l'*agricultural ladder* ?

Le secteur agricole mexicain traverse une crise profonde, marquée par un processus aiguë d'endettement et de décapitalisation des exploitations. Ce contexte suggère de rechercher une dynamique inverse de celle proposée par l'hypothèse de l'*agricultural ladder* - i.e., de préciser l'incidence de l'endettement et de la décapitalisation sur les modes de faire-valoir, en faisant l'hypothèse d'un développement des locations et du métayage au détriment du faire-valoir direct.

2.5 Hétérogénéité du secteur agricole et modes de faire-valoir

L'économiste rural étranger arrivant au Mexique avec une expérience européenne ou africaine est frappé par l'extraordinaire diversité agroécologique et socioéconomique de l'agriculture mexicaine, parfois au sein d'une même région, mais surtout d'une région à l'autre. Toute la gamme des situations existe, dessinant autant de fractures au sein de la société rurale, du petit producteur de Oaxaca pratiquant une agriculture d'autosubsistance à l'entrepreneur des plaines du nord du pays mettant en culture des milliers d'hectares irrigués en maraîchage de plein champ.

Toute analyse des modes de faire-valoir au Mexique ne peut ignorer ces disparités. Elle doit au contraire les considérer comme des axes structurants de la recherche.

III. Organisation d'une recherche empirique sur le métayage

1. Principes orientant le travail de terrain

1.1 Une démarche comparative

Des situations contrastées ont été recherchées, du fait de cette diversité de l'agriculture mexicaine¹³ : contrastes quant au type de structures agricoles et de systèmes productifs (agriculture d'entreprise / paysanne, culture irriguée / pluviale), quant à la destination de la production (exportation / marché national / autoconsommation) et quant à la localisation géographique et à la potentialité-marginalité du milieu : Sud-Tamaulipas (municipes de Gonzalez et Altamira), Tlaxcala (municipe de Calpulalpan), Oaxaca-Valles Centrales (municipes de San Lucas Quiavini et de Soledad-Etla)¹⁴. L'idée est de rechercher, à travers ces comparaisons, des relations structurantes entre modes de faire-valoir, systèmes fonciers et systèmes productifs.

13. Il faut souligner que le choix des terrains d'étude a été conditionné par le programme de recherche dans lequel s'intègre cette étude foncière (cf. Colin et Navarro 1994) et non par cette dernière uniquement.

14. Une série de documents de travail caractérisera la production agricole dans ces différents sites. Pour San Lucas Quiavini, voir H. de Château-Thierry et al. (1994).

1.2 L'importance accordée à la description

La méthodologie proposée accorde une importance majeure à la description des contrats fonciers et des situations des acteurs. Une description superficielle de la relation foncière ou de la situation des partenaires pourrait en effet induire une confusion entre deux types de contrats qui, sous une même dénomination (*cultivo al tercio*, par exemple) et avec une organisation apparemment similaire, renverraient de fait à deux logiques et deux organisations économiques radicalement différentes. Ce point n'est pas original; il a été formulé voilà plus de cinq décennies par Kelso (1941:293) : "*Not infrequently a single tenure form, say share renting, may appear similar in two different areas, but because it is associated in one area to a considerable degree with nonresident, unmortgaged, corporate owners and associated to an equal degree in another area with resident, mortgaged, individual owners, it may in reality exhibit different characteristics and require different treatment in one area compared with the other. (...) An inadequate or superficial description will cover up vital variations and relationships.*" Cette recommandation, malheureusement oubliée des économistes théoriciens du métayage, me semble capitale.

1.3 Des études locales

Le choix d'ancrer le projet de recherche dans des études de terrains réalisées de façon prolongée à une échelle locale (communautés villageoises) vient de deux constats.

D'une part, dans une perspective de compréhension des pratiques des producteurs, le thème retenu pour la recherche ne peut être abordé qu'à une échelle locale - ou plus exactement, par une "entrée par le local". Il est possible de décrire à grande échelle la tenure foncière, mais on ne peut faire l'économie d'une recherche locale approfondie s'il s'agit de *comprendre* sa logique et son évolution en termes non spéculatifs - de construire des modèles explicatifs.

D'autre part, le problème de la qualité des données collectées lors d'enquêtes réalisées dans le monde rural est un problème sérieux, souvent sous-estimé. Ce problème, qui dans notre domaine d'étude ne peut jamais être résolu de façon définitive, peut être restreint par le choix d'opter pour des études locales prolongées¹⁵. Le développement de relations personnelles avec les membres de la communauté villageoise permet alors de surmonter, dans une certaine mesure, la réaction initiale de méfiance souvent observée au Mexique. L'organisation des enquêtes en est également facilitée, les producteurs étant souvent peu disponibles.

Ce choix exclut toute représentativité régionale de type statistique; il n'est toutefois pas contradictoire avec l'objectif de produire une connaissance non pas *représentative*, mais *significative* de situations, de pratiques, de stratégies foncières.

15. Avec un séjour des étudiants dans les villages, pendant quatre à six mois, et des visites fréquentes des animateurs du projet.

1.4 Enquêtes statistiques et études de cas

Une association est jugée souhaitable, dans la mesure du possible, entre l'enquête statistique réalisée à l'échelle de la communauté, pour une première caractérisation des modes de faire-valoir, et des études de cas visant à comprendre la logique des pratiques foncières. Il est malheureusement à craindre que les difficultés de trouver un compromis raisonnable entre la qualité de l'information et les dimensions des échantillons ne nous contraignent à mettre l'accent sur les études de cas plus que sur les enquêtes statistiques.

2. Organisation du travail de terrain

Le travail de terrain est organisé en quatre étapes : choix des communautés, immersion/collecte informelle de données, enquêtes formelles, études de cas

Choix des communautés

Dans une première étape, une étude servant de cadre de référence est réalisée pour chaque région (ensemble de municipes) retenue, sur la base de l'information existante et d'entretiens avec des interlocuteurs privilégiés : commissaires ejidaux, représentants locaux de l'administration (Banrural, SARH, etc). Cette étude, qui cherche à caractériser à grands traits la production agricole (conditions du milieu naturel, cultures pratiquées, distribution foncière, recensements démographiques, etc.) permet de raisonner le choix de la (les) communauté(s) où seront réalisées les enquêtes¹⁶.

Immersion, collecte informelle de données

Une fois le site retenu, une période initiale d'"immersion" (environ un mois de présence à temps complet dans le village) vise, à travers une collecte informelle de l'information et une prise de contact directe avec les producteurs, à obtenir une première image de la situation en gardant comme fil conducteur la ligne de recherche retenue; cette image reste plutôt qualitative mais intègre le recueil des "normes" villageoises en matières non seulement de pratiques foncières, mais aussi de techniques de production, de coûts de production, etc.. Les produits attendus à l'issue de cette phase sont :

- * une connaissance de la communauté facilitant le travail d'enquête et permettant de réduire les risques de collecter une information par trop fantaisiste et superficielle;
- * un diagnostic initial de la situation foncière : description générale des modes de faire-valoir : faire-valoir direct, accès aux biens communaux, prêt, location, diverses formes de métayage; description des normes dominantes régissant les contrats de métayage : répartition des charges - monétaires et non

16. Les études réalisées ensuite dans les communautés sont focalisées sur la problématique du projet dans lequel s'insère cette étude du métayage, i.e. sur l'organisation et les dynamiques foncières (en particulier les modes de faire-valoir), l'organisation et les dynamiques techniques et l'articulation de ces deux perspectives. Dans la suite de ce document, j'évoquerai l'organisation de la recherche relative à la seule thématique foncière.

monétaires - et du produit, gestion des itinéraires techniques; description de l'évolution, dans le temps, de l'importance relative des différents MFV et des termes d'un type donné de contrat;

- * une évaluation au moins grossière de l'existence et du fonctionnement des marchés (travail, crédit et produits agricoles en particulier);
- * un jeu d'hypothèses à tester, en d'autres termes, un (des) modèle(s) conjectural(iaux) grossier(s) permettant d'expliquer tant la situation que les dynamiques en cours;
- * le questionnaire utilisé lors de l'étape suivante.

Enquêtes par questionnaires fermés

Des enquêtes formelles sont ensuite réalisées au niveau d'unités de production ou de propriétaires fonciers non agriculteurs, visant à fournir une description plus structurée de la situation foncière. Cette étape, à vocation avant tout descriptive, peut également apporter des éléments permettant de vérifier ou d'infirmer le diagnostic et les hypothèses émis précédemment. La logique de cette phase de la recherche reste la production de corrélations plus que d'explications.

A ce stade, l'échantillonnage est "large" (dans l'idéal un recensement, en l'absence de base de sondage satisfaisante - cas le plus fréquent), mais le nombre des variables-clés est aussi limité que possible (structures d'exploitation et description des pratiques foncières : donner ou non une parcelle en location, etc.). Le choix des variables à retenir est facilité par les connaissances acquises lors de l'étape précédente.

L'objectif de cette méthode est d'éviter de sombrer dans le travers d'une collecte "lourde" d'une information ensuite sous-exploitée car trop détaillée par certains côtés, mais trop superficielle pour permettre une bonne appréhension de thématiques spécifiques.

Les produits attendus à l'issue de cette phase sont les suivants :

- * l'infirmer ou la confirmation des enseignements informels tirés de l'étape précédente;
- * la quantification (distribution statistique) des pratiques foncières;
- * la mise en évidence de relations entre les modes de faire-valoir et les structures de production, les cultures pratiquées, etc.;
- * la spécification des hypothèses formulées préalablement afin d'expliquer l'importance relative des différents types de contrats et les termes de ces contrats;
- * l'établissement de la grille d'entretien qui sera utilisée lors de l'étape suivante.

Etudes de cas

Des études de cas, réalisées auprès d'un nombre relativement limité d'exploitations, doivent permettre de comprendre les pratiques décrites antérieurement, grâce à des entretiens approfondis, orientés par les hypothèses à tester. Il s'agit ici de passer de "que font-ils ?" à "pourquoi le font-ils ?", i.e. de produire des modèles explicatifs.

La démarche explicative suivie renvoie au processus de "compréhension weberienne" couplée à une analyse comparée *critique* des situations et des discours des acteurs. Comme mentionné précédemment,

le discours des agriculteurs sur leurs pratiques peut être questionné par l'analyse de la cohérence interne du discours et par la comparaison entre les pratiques foncières d'agriculteurs en situations apparemment similaires.

3. Grille indicative pour les études de cas¹⁷

Un certain nombre d'informations sont supposées acquises à ce stade :

- description des itinéraires techniques "modaux" par culture;
- problèmes éventuels liés au fonctionnement des marchés des facteurs et des produits;
- données structurelles générales sur l'exploitation enquêtée : superficie possédée, superficie contrôlée, cultures pratiquées, force de travail disponible, capital d'exploitation, financement, pluri-activité;
- description des modes de faire-valoir, par parcelle.

Quelques principes guident la réalisation des études de cas :

- Dans la mesure du possible, les deux partenaires de chaque contrat sont enquêtés. Si cela s'avère impossible (cas le plus fréquent), on cherche à recueillir un minimum d'informations permettant de "typer" l'acteur absent.
- Il est particulièrement intéressant d'enquêter des producteurs qui ne pratiquent plus ou qui n'ont jamais pratiqué tel MFV, parallèlement à des producteurs qui s'engagent dans un tel contrat.
- Lors des entretiens, il est souvent plus fructueux de demander au producteur "pourquoi ne faites-vous pas telle autre chose", que "pourquoi faites-vous cela ?" - l'expérience montrant que la rationalisation d'une non-pratique est plus aisée que celle d'une pratique.
- Se mettre en "situations de jeu" avec l'enquêté peut également l'amener à expliciter certains choix, en testant des situations extrêmes.

Le recueil des données est opéré, lors des études de cas, à deux niveaux : celui des contrats régissant le mode de faire-valoir indirect de chaque parcelle et celui de l'exploitation.

3.1 Par contrat

Identification des paramètres de base du contrat

- Culture(s), produit(s), sous-produit(s).
- Terre, avec une évaluation, par le producteur, de la qualité de la parcelle (qualité des sols, localisation, accessibilité, etc.).
- Travail manuel, motorisé et en traction animale.
- Irrigation.

17. La version initiale de cette grille, mise au point en 1992, a été améliorée à la suite de la lecture de l'ouvrage remarquable de Robertson (1987) auquel j'ai emprunté en particulier la distinction explicite entre variables non négociables, négociées et non négociées.

- Intrants : semences, fertilisation organique, fertilisation minérale, produits phyto-sanitaires.
- Commercialisation.
- Savoir-faire technique.
- Autres paramètres possibles.

Gestion des facteurs

- Description détaillée de l'itinéraire technique.
- Répartition des tâches entre les deux partenaires.
- Répartition des coûts, en portant une attention particulière à qui achète et qui a réellement la charge de tel intrant (possibilités d'achat par l'un des acteurs, avec remboursement total ou partiel par l'autre après la commercialisation).
- Qui décide du choix de la culture, de la variété, des intrants à utiliser, de l'organisation du travail sur la parcelle, etc. ?
- Qui gère la main d'oeuvre ?
- Modalités de contrôle de l'exécution du contrat (travaux réalisés, emploi effectif des intrants).
- Evaluation (délicate) de différences éventuelles entre la logique de la gestion de cette parcelle et celle d'une parcelle qui serait conduite sous un autre mode de faire-valoir.

Gestion des produits

- Produit(s) concerné(s) : culture pure, composante dans une association de culture, plusieurs cultures associées; conditions de la gestion des sous-produits dans le cadre du contrat.
- Taux de partage du produit.
- Mode de partage du produit : sur pied, après la récolte et avant la commercialisation, après la commercialisation, etc.
- Partage éventuel des coûts de commercialisation (transport, emballages, droits d'entrée sur marchés).
- Organisation de la commercialisation : comment se décide le mode de commercialisation ? Contrôles permettant de réduire les risques de pratiques frauduleuses lors de la commercialisation.

Résultats économiques

Eléments repris pour un calcul économique, discuté ultérieurement avec l'enquêté :

- Superficie de la parcelle.
- Facteurs mis en jeu (qualités et quantités détaillées).
- Valeur des facteurs, s'ils sont achetés sur le marché; dans le cas contraire, (a) estimation de leur valeur par le producteur, (b) collecte des prix de marché (s'ils existent) et (c) réflexion sur le coût implicite de ces facteurs pour le producteur, ce dernier pouvant varier considérablement du précédent du fait d'une imperfection des marchés et/ou d'une faible monétarisation de l'économie.
- Production : quantité, qualité, valeur de marché éventuelle.
- Résultat net, calcul de la rente foncière implicite (à discuter avec le producteur).

Gestion du contrat

- Qui est le partenaire ?

* Relations entre le propriétaire foncier et le tenancier : liens de parenté, *compadres*, relations amicales, relations d'affaires, etc.

* Caractérisation sommaire du partenaire : petit ejidataire, entrepreneur agricole, négociant, propriétaire absentéiste, etc.

- Pourquoi avoir retenu (ou été choisi par) ce partenaire ? Qui a eu l'initiative du contrat ?
- Existence de contrats-liés : location de parcelles, travail rémunéré, prêts, services divers.
- Degré de pérennité du rapport contractuel entre ces deux acteurs spécifiques.
- Contrat écrit ou simplement oral ? Conclu en présence de témoins ?
- Durée, renouvelabilité du contrat.
- Le type de contrat et les termes du contrat correspondent-ils à ce que chaque partenaire recherchait ou sont-ils le produit d'une négociation et d'un compromis ? Description des termes initiaux de la négociation.
- Quel est le degré de "conclusion" du contrat, i.e. quelles sont les variables non négociables ("normes" locales), les variables négociables et les variables non négociées *ex ante* (gestion *ad hoc*).
- Problèmes rencontrés ? Conditions de résolution du différend ?

Logique explicite du producteur relativement au choix de ce contrat (type et termes du contrat), pour cette parcelle.

- Comme souligné précédemment, il s'agira souvent moins de demander au producteur pourquoi il a opté pour tel MFV sous telles conditions, que de lui demander pourquoi il n'a pas opéré un autre choix (si d'autres options se présentaient).

3.2 Les modes de faire-valoir dans l'exploitation

Combinaison des modes de faire-valoir et des activités dans l'exploitation

- Le métayer peut être parallèlement exploitant-propriétaire foncier et le propriétaire foncier, métayer; l'un et l'autre peuvent aussi être fermiers, travailler comme journaliers agricoles, avoir un commerce, etc.
- Quantification des superficies prises/données en métayage, en location; superficie cultivée en faire-valoir direct.
- Dans l'idéal, évaluation de l'importance économique relative du métayage pour la reproduction de l'exploitation.

Evaluation explicite du producteur des différents modes de faire-valoir

- Explicitation des éléments qualitatifs et quantitatifs pris en compte par le producteur pour raisonner le choix du MFV ("calcul économique" du producteur); perception des risques (agronomiques, économiques, de comportements opportunistes, etc.).
- Le choix du MFV vient-il ou non d'un calcul économique explicite ? Si le producteur se réfère à un tel calcul pour étayer son argumentation, il est capital d'en expliciter les termes : variables retenues, valorisation des facteurs et des produits, coûts et rendements.

- Evaluation, par le producteur, des avantages et inconvénients de chaque mode de faire-valoir et des différentes modalités de répartition des charges et des produits, dans le cas de contrats de métayage.

Dynamique des modes de faire-valoir dans l'exploitation

- Caractère conjoncturel ou structurel des MFV, pour le producteur enquêté.
- Description de l'évolution, dans le temps, du type et des termes des contrats et des cultures concernées.
- Discuter les raisons de cette évolution (hypothèse de l'*agricultural ladder*, parallèlement à la trajectoire d'évolution du système famille-exploitation).

Les difficultés rencontrées

- Expérience passée en matière de litiges et de procédures de résolution de ces derniers.
- Que se passe-t-il en cas de mauvais résultats agronomiques ou économiques (problème de la répartition des pertes) ?

Conclusion

La méthodologie proposée pour cette analyse économique des modes de faire-valoir au Mexique s'apparente beaucoup plus à la démarche d'un anthropologue économiste comme Robertson qu'à celle des économistes contemporains travaillant sur le métayage (cf. Colin 1994). Une réflexion reste à mener, pour rapprocher cette étude des travaux de l'école conventionnaliste française¹⁸, ou encore des perspectives ouvertes par l'économie des contrats telle que proposée par Brousseau (1993).

Je terminerai en soulignant les difficultés pouvant apparaître lors de la mise en oeuvre de la méthodologie proposée. Traiter de la question foncière dans le cadre d'une recherche empirique conduite au Mexique n'est pas chose simple - le thème est sensible et les conflits fonciers sont tranchés quotidiennement par la violence. Le fait de s'intéresser aux modes de faire-valoir plus qu'aux modes de possession de la terre réduit sans doute l'acuité du problème, mais la réponse à la question la plus anodine peut être faussée par une méfiance latente. La nécessité du développement de relations de confiance avec les producteurs s'en trouve renforcée; les possibilités de dépasser les études de cas pour donner à l'analyse une base quantitative sérieuse sont, elles, sérieusement réduites.

18. Voir le numéro spécial 40(2) de la *Revue Economique* (1989).

Références bibliographiques

- Badouin R., 1987, L'analyse économique du système productif en agriculture. *Cahiers des Sciences Humaines*, 23(3-4):343-35.
- Boudon R., 1984, *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris, PUF.
- Brousseau E., 1993, *L'économie des contrats*. Paris, PUF.
- Château-Thierry H. de , C. Rouy, J.-Ph. Colin, H. Navarro, 1994, *Caractérisation des systèmes de production à San Lucas Quiavini (Vallées Centrales, Oaxaca)*. Document de travail 2F, projet de recherche ORSTOM-CP "Dinámicas organizacionales en el Agro mexicano. Cambio técnico y tenencia de la tierra", Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Texcoco, 33 p. multigr.
- Colin J.-Ph., 1994, *Eléments d'analyse économique du métayage. I. De Turgot à la Nouvelle Economie Institutionnelle: une revue des théories économiques du métayage*. Document de travail 3F, projet de recherche ORSTOM-CP "Dinámicas organizacionales en el Agro mexicano. Cambio técnico y tenencia de la tierra", Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Texcoco, 48 p. multigr.
- Colin J.-Ph., H. Navarro, 1994, *Note de présentation du projet de recherche "Dynamiques organisationnelles dans l'agriculture mexicaine. Changement technique et systèmes fonciers"*. Document de travail 1F, projet de recherche ORSTOM-CP "Dinámicas organizacionales en el Agro mexicano. Cambio técnico y tenencia de la tierra", Colegio de Postgraduados en Ciencias Agrícolas, Texcoco, 10 p. multigr.
- Kelso M., 1941, Needed Research in Farm Tenancy. *Journal of Farm Economics* 23(1):291-304.
- Mingat A., Salmon P., Wolfelsperger A., 1985, *Méthodologie économique*. Paris, PUF.
- Robertson A.F., 1987, *The dynamics of productive relationships. African share contracts in comparative perspective*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Schmid A., 1987 (2d ed), *Property, Power, & Public Choice. An Inquiry into Law and Economics*. New York, Praeger.